

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

---

Addis Abéba, Éthiopie, B.P.: 3243 Tél.: (251-11) 5513 822 Télécopie: (251-11) 5519 321  
Courriel: [situationroom@africa-union.org](mailto:situationroom@africa-union.org)

---

CONSEIL DE PAIX ET DE SÉCURITÉ  
436<sup>ème</sup> RÉUNION  
23 MAI 2014  
ADDIS ABÉBA, ÉTHIOPIE

PSC/PR/COMM/1.(CDXXXVI)

COMMUNIQUÉ

## COMMUNIQUÉ

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), en sa 436<sup>ème</sup> réunion tenue le 23 mai 2014, a adopté la décision qui suit sur l'Initiative de coopération régionale pour l'Élimination de l'Armée de Résistance du Seigneur (ICR-LRA):

### **Le Conseil,**

1. **Prend note** du rapport de la Présidente de la Commission sur la mise en œuvre de l'Initiative de coopération régionale pour l'Élimination de l'Armée de Résistance du Seigneur [PSC/PR/2(CDXXXVI)];
2. **Se félicite** des progrès accomplis par l'ICR-LRA dans la mise en œuvre de son mandat, malgré les nombreux défis rencontrés. En particulier, le Conseil **note avec satisfaction** la diminution du nombre d'attaques, de meurtres et d'enlèvements perpétrés par la LRA, la neutralisation de commandants importants de la LRA et l'amélioration relative de la situation humanitaire dans les zones affectées;
3. **Félicite** l'Envoyé spécial pour la question de la LRA, Francisco Madeira, et le Commandant de la Force régionale d'intervention (FRI) de l'ICR-LRA, le Général de brigade Samuel Kavuma, ainsi que les différents contingents de la FRI, pour leurs efforts inlassables et les progrès qui continuent d'être enregistrés en vue de l'élimination de la LRA;
4. **Exprime son appréciation** de la coopération étroite entre l'Envoyé spécial de l'UA pour la question de la LRA et le Représentant spécial sortant du Secrétaire général des Nations unies pour l'Afrique centrale, Abou Moussa, qui a contribué au maintien de l'engagement des pays membres de l'ICR-LRA et au renforcement de leur collaboration dans le cadre de l'Initiative, ainsi qu'à la mobilisation continue de la communauté internationale, et **attend avec intérêt** la poursuite de cette étroite collaboration avec le nouveau Représentant spécial des Nations unies pour l'Afrique centrale, Abdoulaye Bathily;
5. **Exprime sa gratitude** à l'Union européenne (UE) pour son soutien financier continu à l'ICR-LRA, et aux États-Unis d'Amérique pour leur soutien logistique, technique et opérationnel à la FRI. Le Conseil **exprime également sa gratitude** aux Nations unies, ainsi qu'au Luxembourg, pour leur assistance. Le Conseil **prend en outre note avec satisfaction** de la contribution de nombre d'autres parties prenantes, y compris des organisations non gouvernementales, aux efforts visant à neutraliser la LRA;
6. **Note** qu'en des progrès réalisés, la LRA continue d'opérer en République centrafricaine (RCA) et en République démocratique du Congo (RDC). Le Conseil **note également avec préoccupation** que la situation en RCA et le conflit au Soudan du Sud ont eu un impact négatif sur les opérations de la FRI et créé des opportunités que la LRA essaie d'exploiter afin de se réorganiser et de reprendre les attaques à grande échelle contre les civils;
7. **Se félicite** des conclusions de la 4<sup>ème</sup> réunion du Mécanisme de coordination conjoint (MCC), tenue à Addis Abéba le 25 mars 2014. À cet égard, le Conseil **exhorte** les pays membres de l'ICR-LRA à apporter un soutien renforcé à leurs contingents, **appelle** les

partenaires à continuer à apporter une aide politique, logistique et financière à l'ICR-LRA et **demande** à la Commission d'accélérer les efforts visant à la réhabilitation des régions affectées, y compris l'achèvement rapide de l'évaluation détaillée des besoins sur le terrain et la mobilisation des ressources nécessaires;

8. **Se félicite** des mesures prises par la Commission pour développer un mécanisme de coordination entre l'ICR-LRA et la Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine (MISCA), conformément à ses communiqués pertinents, ainsi qu'aux déclarations présidentielles et résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations unies, y compris la Mission d'évaluation technique entreprise en RCA du 14 au 19 mai 2014, et l'**encourage** à poursuivre ses efforts;

9. **Exhorte** la Commission à continuer à mobiliser l'appui nécessaire à la FRI, y compris à travers la tenue d'un deuxième Forum de soutien pour générer des ressources additionnelles pour l'Initiative;

10. **Décide** de prolonger, pour une période supplémentaire de 12 mois, le mandat de l'ICR-LRA tel qu'énoncé dans le communiqué PSC/PR/COMM (CCXCIX) adopté lors de sa 299<sup>ème</sup> réunion tenue le 22 novembre 2011;

11. **Décide** de rester activement saisi de la question.

2014-05-23

# Peace and Security Council 436th Meeting 23 May 2014 Addis Ababa, Ethiopia

Peace and Security

---

<http://archives.au.int/handle/123456789/5906>

*Downloaded from African Union Common Repository*